

RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE UNITAIRE DU PERSONNEL DE L'EP NYON JURA ET PRANGINS DU 2 FEVRIER 2023 PREAVIS DE GREVE POUR LE 9 FEVRIER

A la présidente du Conseil d'Etat, Mme Luisier

A la cheffe du Département des finances et de l'agriculture, Mme Dittli

A la cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Mme Gorrite

Au chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, M. Borloz

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'établissement primaire de Nyon Jura et Prangins qui étaient en grève le lundi 23 janvier, puis le mardi 31 janvier se sont, encore une fois, réunis en assemblée générale le jeudi 2 février.

Ils ont débattu des éléments suivants :

- Le Conseil d'Etat refuse, encore et toujours, d'entamer le dialogue autour de la question de l'indexation.

- la mobilisation du mardi 31 janvier a été encore plus forte que celle du lundi 23 janvier et a réuni plus de 2000 grévistes de tous les secteurs de la fonction publique et près de 10'000 personnes à la manifestation de fin de journée à Lausanne.

Vu :

Que vous n'avez pas donné suite aux demandes qui figurent :

1. dans notre résolution du 13 janvier 2023 (résolution qui vous a été envoyée, personnellement, par courriel ce jour-là),
2. dans notre résolution du 23 janvier 2023 (résolution qui vous a été envoyée, personnellement, par courriel le 26 janvier).

L'assemblée générale réitère une nouvelle fois ses demandes au Conseil d'Etat, à savoir :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. D'ouvrir sans délai des négociations avec les organisations du personnel,2. D'annoncer d'ici au 8 février une amélioration significative de l'indexation prévue pour les salaires 2023. |
|---|

Sans réponse positive à ces deux demandes d'ici au mercredi 8 février, l'assemblée générale de l'établissement primaire de Nyon Jura et Prangins décide de **participer à nouveau à la grève de la fonction publique le 9 février 2023**, de participer à la manifestation du même jour et de poursuivre cette mobilisation sur d'autres journées encore le cas échéant.

Résolution votée à l'unanimité (moins une abstention) des personnes présentes.

Nyon, le 2 février 2023

Copies : FSF, SUD et SSP